

Calendrier des paiements 2026



Pensez à déclarer chaque mois votre situation dès l'ouverture de l'actualisation

Allocation du mois de :	Ouverture de l'actualisation :	Virement bancaire à compter du :	Clôture de l'actualisation :
Janvier 2026	28/01/2026	02/02/2026	15/02/2026
Février 2026	26/02/2026	02/03/2026	15/03/2026
Mars 2026	28/03/2026	01/04/2026	15/04/2026
Avril 2026	28/04/2026	04/05/2026	15/05/2026
Mai 2026	28/05/2026	01/06/2026	15/06/2026
Juin 2026	28/06/2026	01/07/2026	15/07/2026
Juillet 2026	28/07/2026	03/08/2026	15/08/2026
Août 2026	28/08/2026	01/09/2026	15/09/2026
Septembre 2026	28/09/2026	01/10/2026	15/10/2026
Octobre 2026	28/10/2026	02/11/2026	15/11/2026
Novembre 2026	28/11/2026	01/12/2026	15/12/2026
Décembre 2026	28/12/2026	04/01/2026	15/01/2026

Si vous êtes indemnisé, c'est votre actualisation mensuelle qui déclenche le paiement de votre allocation. Aussi, plus tôt vous faites votre déclaration de situation, plus vite vous serez payé ! Le délai de versement sur votre compte dépend ensuite des délais bancaires.



Déclarez chaque mois votre situation :

- par internet : www.francetravail.fr
- via l'application mobile France Travail "Mon espace" (Iphone et Android)
- par téléphone au **3949** Service gratuit + prix appel

Munissez-vous de votre numéro d'identifiant (transmis par France Travail) et de votre code personnel

POUR EN
SAVOIR PLUS



MODE D'EMPLOI
EN VIDÉO

